

Le diocèse d'Ottawa, érigé le 25 juin 1844, comprend le nombre suivant de paroisses : dans le comté d'Argenteuil, cinq paroisses et trois missions ; dans le comté de Labelle, dix-neuf paroisses et trois missions ; dans le comté d'Ottawa, quatorze paroisses et deux missions.

Le diocèse de Mont-Laurier, érigé le 26 avril 1913, comprend le nombre suivant de paroisses : dans le comté d'Argenteuil, deux paroisses et une mission ; dans le comté de Labelle, quatorze paroisses ; dans le comté d'Ottawa, six paroisses et quatre missions ; dans le comté de Montcalm, deux paroisses et une mission ; plus un territoire assez considérable dans le nord des comtés de Berthier, de Joliette et de Montcalm.

Comme la région de la Gatineau seule nous intéresse en ce moment, nous ne ferons connaître que les paroisses et missions comprises dans le canton d'Ottawa. Le lecteur trouvera dans la brochure, sur la Région Labelle la description des paroisses qui s'y trouvent.

LES PAROISSES.

NOTRE-DAME-DE-GRACE. — (Bureau de poste "Hull"), comté et diocèse d'Ottawa. La cité de Hull, d'où part l'embranchement du Canadien Pacifique pour traverser la belle et florissante région de la Gatineau, compte aujourd'hui près de 22,000 âmes, avec une valeur de biens-fonds imposables estimée à \$976,393,00 pour les trois quartiers. En effet, il y a maintenant trois paroisses et une desserte dans la ville de Hull : Notre-Dame-de-Grâce, 11,600 âmes ; Saint-Joseph-de-Hull, 6,220 âmes ; Très-Saint-Rédempteur, 3,380 âmes, et la desserte de Notre-Dame-de-Lorette ; ou Tétraultville, 600 âmes.

La ville est sise sur la rivière Ottawa en face de la ville de ce nom et du canal Rideau. Hull compte une école Normale de filles, une école des Frères, un couvent des Sœurs Servantes de Jésus-Marie, des écoles, etc. Un tramway électrique relie Hull à Ottawa et Aylmer, deux ponts en fer, des hôtels, quatre banques. La principale manufacture est celle de la Compagnie Eddy, bien d'autres industries y sont établies. La région environnante contient des lacs et des rivières pour y faire la pêche.

Deux ponts relient cette ville à Ottawa.

L'ASSOMPTION-DE-MANIWAKI. — (Bureau de poste "Maniwaki"), comté d'Ottawa, diocèse de Mont-Laurier. Maniwaki est une intéressante localité qui ne demande qu'à se développer. Elle est comme le chef-lieu du nord de la région de la Gatineau et le terminus du chemin de fer du Canadien Pacifique. Le village est bâti au confluent de la rivière Désert et de la Gatineau, à environ 90 milles de Hull.

L'érection canonique de l'Assomption-de-Maniwaki a été faite le 15 avril 1851. Les fondateurs de cette paroisse sont les Rév.